

## Travail social – remise du rapport de Brigitte BOURGUIGNON

Paris, 2 septembre 2015

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

---

*Seul le prononce fait foi*

Mesdames les ministres,  
Monsieur le ministre,  
Madame la députée,  
Mesdames, messieurs les travailleurs sociaux,  
Mesdames, messieurs,

Je vous remercie d'être venus si nombreux pour ce rendez-vous important qui prolonge la réflexion sur le travail social, et trace des pistes d'avenir.

**Je veux commencer par rendre hommage à votre action, mesdames et messieurs les travailleurs sociaux. Un hommage appuyé, car votre rôle est immense.**

### **1. Le rôle immense des travailleurs sociaux**

Dans une société frappée par la crise économique, sociale – même si les perspectives s'améliorent – vous accompagnez nos concitoyens qui rencontrent des difficultés : femmes seules cherchant un mode d'accueil pour leur enfant ; personnes âgées en perte d'autonomie ; chômeurs de longue durée ayant besoin d'une formation, d'un logement, ou encore jeunes en difficulté recherchant leur voie.

**Vous êtes ces « passeurs de lien » aidant à reprendre pied, à retrouver confiance en soi, dans les autres, à avancer sur le chemin de l'autonomie.**

Vous savez, aussi, décrypter les signes avant-coureurs de dérive ou de rupture, anticiper les difficultés, aller au-devant des problèmes avant qu'ils ne s'aggravent. C'est une expertise essentielle dans la pratique de votre métier.

**Vous êtes, en un mot, des femmes et des hommes – des femmes, en majorité ! – de convictions, engagés, passionnés. On ne devient pas travailleur social par hasard. C'est la marque d'une envie d'être utiles aux autres, de porter cette belle idée de solidarité sans laquelle nos sociétés perdraient leur âme. Je dis bien « solidarité » – les mots ont un sens – et pas, comme on l'entend trop souvent « assistanat », terme qui porte cette idée de dénigrement, comme si ceux qu'il fallait aider avaient délibérément fait le choix d'être dans la difficulté ...**

**Bien sûr, il y a des abus, des fraudes, qu'il faut combattre avec force. Mais il est important, fondamental, de rappeler que votre quotidien, c'est d'aider des personnes qui ne demandent qu'à s'en sortir.**

Vous faites vivre aussi nos valeurs républicaines de fraternité, en recomposant les liens familiaux, professionnels, amicaux de ceux que vous accompagnez ; d'égalité,

en vous assurant que chacun de nos concitoyens ait accès à ses droits. Vous faites vivre, enfin, la citoyenneté, en reliant ceux que vous accompagnez à la vie de la cité.

Ces valeurs, vous en êtes les garants, et Ségolène NEUVILLE a rappelé le rôle essentiel que vous jouez dans leur transmission. C'est une importante responsabilité. A l'égard de celles et ceux que vous accompagnez, mais aussi à l'égard de notre modèle social. Vous vous assurez qu'il reste fidèle à ses exigences.

\*

Je sais aussi les difficultés que vous rencontrez : l'impression, parfois, d'un manque de reconnaissance, ou encore le sentiment d'impuissance quand vos démarches et vos efforts n'aboutissent pas.

Je sais qu'il y a dans votre profession un certain malaise, voire un mal-être.

D'autant plus que les dispositifs sociaux sont devenus – par accumulation, au fil des années – un maquis dense et ardu, avec des spécialisations et donc souvent un cloisonnement entre les disciplines. Ce sont parfois six, huit, voire dix intervenants qui accompagnent une même personne. Ces dispositifs qui sont là pour simplifier la vie deviennent alors eux-mêmes une source de préoccupation.

**Dans une société qui est complexe, vos missions se sont complexifiées, multipliées, vous mettant au contact des inégalités, des souffrances, souvent, du désespoir, parfois.**

Et il y a cette menace du terrorisme et du radicalisme.

Les attentats de janvier ont révélé les failles de notre pacte républicain. Des Français ont tué d'autres Français : juifs parce qu'ils étaient juifs, journalistes parce qu'ils illustrent notre attachement à la liberté d'expression, policiers parce qu'ils sont les gardiens de l'ordre républicain. Ces jeunes ont été accompagnés, pendant une partie de leur parcours, par le travail social. Ils ont aussi été à l'École de la République. Aurait-on pu prévenir, détecter ? La réponse est complexe. Ce qui est certain, c'est que rien ne peut plus être comme avant.

Dans une société mondialisée où tout va plus vite, où les informations, et même la formation, échappent aux seuls professionnels, certains de nos concitoyens, les plus fragiles, peuvent perdre leurs repères. La théorie du complot fait des ravages chez beaucoup de nos jeunes.

Protéger notre jeunesse, détecter et prévenir des dérives radicales, c'est être là au bon moment. Je crois que le travail social, gardien du sens collectif, doit ici jouer son rôle. C'est une tâche d'ampleur ! Et vous pouvez, parfois, vous sentir démunis, dépassés. Je proposerai donc prochainement au Conseil supérieur du Travail social de se pencher sur la question de la prévention de ces dérives. Cette démarche se fera dans

le cadre d'un groupe de travail pluridisciplinaire, afin de traiter le sujet de façon collégiale.

## **2. Le gouvernement agit pour les travailleurs sociaux et les personnes accompagnées**

Mon gouvernement a pris à bras le corps cette question essentielle du travail social. Avec, notamment, le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adopté en janvier 2013. Marisol TOURAINE et Ségolène NEUVILLE veillent à sa bonne mise en œuvre.

La dernière feuille de route a posé ce principe central de l'accompagnement des personnes en difficulté – c'est la condition pour que les dispositifs que nous mettons en place soient réellement utiles. Certaines prestations – le RSA, l'allocation de soutien familial pour les parents isolés, le complément familial pour les familles nombreuses – ont quant à elles été revalorisées et le seront chaque année jusqu'en 2017.

Ce plan nous a également permis de lancer les Etats généraux du travail social.

Ils étaient nécessaires ... et ils étaient urgents : cela faisait plus de trente ans – depuis la circulaire de Nicole QUESTIAUX en 1982 – que la question de la place du travail social n'avait pas été posée dans le débat public !

Depuis deux ans, nous avons donc mis en place des espaces de dialogue et de concertation avec le monde de l'intervention sociale, grâce à des assises régionales, à des groupes de travail nationaux. Je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à ces travaux.

Nous avons également voulu qu'une mission parlementaire étudie le sujet. Elle se conclut aujourd'hui par la remise de votre rapport, madame la députée. Je tiens à vous remercier pour ce travail de grande qualité. Vous n'avez pas ménagé vos efforts ! Vous avez su saisir la réalité du travail social aujourd'hui, et traduire un débat passionné en propositions apaisées.

**Vous faites ce constat sans appel du désarroi des travailleurs sociaux comme de ceux qu'ils accompagnent. Ce désarroi, il faut y apporter des solutions concrètes.**

### **a) Pour les personnes accompagnées**

**D'abord, pour répondre aux difficultés de celles et ceux qui font appel à des travailleurs sociaux, sans savoir parfois par où commencer, vers qui se tourner.**

**Il convient pour cela de permettre aux professionnels de travailler davantage en réseau.**

Il y a eu, je sais, beaucoup de rapports, beaucoup de discours sur la coordination des travailleurs sociaux. Il est temps, aujourd'hui, de passer aux actes !

Nous devons ainsi rapprocher le travail social et les autres sphères d'intervention publique. C'est le sens de la convention signée entre Pôle emploi et les départements sur l'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA ; le sens également du dispositif dit PAERPA pour la prise en charge des séniors, engagé par Marisol TOURAINE dans neuf territoires. L'objectif, c'est de coordonner les interventions sanitaires, médico-sociales et sociales pour les personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

\*

**Il convient, ensuite, de simplifier les dispositifs disponibles pour qu'ils soient mobilisés plus facilement, permettant aux travailleurs sociaux de se recentrer sur leur cœur de métier : la prévention des difficultés et l'accompagnement des personnes.**

C'est dans cette perspective que nous avons créé la prime d'activité, un dispositif unique qui remplace la prime pour l'emploi et le RSA activité.

Simplifier, c'est ensuite donner à chacun une vue d'ensemble des aides dont il peut bénéficier – c'est l'objectif du simulateur de droits que nous avons mis en ligne. Nous veillons également à rendre les formulaires plus compréhensibles, plus accessibles, notamment sur Internet.

Simplifier, c'est aussi le sens de la réforme, menée par Marisol TOURAINE, pour ouvrir davantage l'accès à une mutuelle. Le dispositif de l'aide à la complémentaire santé a ainsi été revu : les bénéficiaires auront accès à des contrats présélectionnés sur des critères de qualité et à prix réduits.

Des solutions doivent également être recherchées du côté des nouvelles technologies : les outils numériques doivent devenir encore davantage des facteurs d'inclusion là où ils peuvent aujourd'hui générer l'exclusion. Le plan Très Haut Débit et la loi numérique portée par Axelle LEMAIRE doivent corriger cette fracture numérique en permettant à tous d'accéder à ces nouveaux outils et de se les approprier.

**Ces initiatives de simplification sont déjà engagées. Elles doivent se prolonger et s'amplifier dans les mois qui viennent. C'est ainsi, en simplifiant les démarches, que nous renforcerons l'accès à l'emploi, aux soins de santé, aux prestations existantes.**

\*

Des solutions devront enfin émerger sur le terrain, à l'initiative des acteurs locaux – et notamment des personnes concernées : elles sont souvent les mieux placées pour

imaginer les solutions adaptées et les mettre en œuvre. Innovons, donc, pour repenser la gouvernance du travail social, proposer des évolutions réglementaires ou même, pourquoi pas, des délégations de compétence entre institutions !

### **b) Pour les travailleurs sociaux**

Nous devons, ensuite, apporter des réponses aux attentes des travailleurs sociaux eux-mêmes.

**La première réponse est simple : nous devons mieux reconnaître la valeur de leur engagement.**

Le projet d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations dans la fonction publique, que Marylise LEBRANCHU a soumis aux organisations syndicales, tient compte de cet impératif. Il ouvre ainsi la perspective d'un accès des travailleurs sociaux à la catégorie A, grâce à une réforme des qualifications et des formations diplômantes. Je sais à quel point cette réforme est attendue !

**Elle instaure, en effet, enfin, la juste reconnaissance de votre formation, de votre travail, de votre expertise ! Et elle est, également, une avancée considérable en termes d'égalité femme-homme, puisque les travailleurs d'une filière majoritairement féminine obtiendront ainsi une rémunération à la hauteur de leurs responsabilités.**

Cet accord devra, pour être applicable, recueillir la signature d'une majorité des syndicats de la fonction publique. Je souhaite vivement que cette majorité puisse être trouvée et qu'elle entraîne aussi le secteur privé !

\*

**La deuxième réponse, c'est de repenser votre système de formation, initiale comme continue.**

Les formations aux différents métiers du travail social doivent être davantage harmonisées, afin que vous ayez tous un corpus de connaissances communes. Ceci permettra de renforcer votre identité professionnelle, et d'évoluer aussi plus facilement au cours de votre carrière. Les personnes accompagnées en bénéficieront également, dans la mesure où vous pourrez appréhender leurs différents besoins de manière plus globale et travailler davantage les uns avec les autres.

Cela ne remet bien sûr pas en cause la pluralité des diplômes et de vos métiers : leur diversité, face à la diversité des problématiques auxquelles vous êtes confrontés, est une richesse que nous devons préserver.

Le travail social doit ensuite devenir un champ de recherche universitaire à part entière. C'est la condition, d'abord, pour une prise de recul sur ce champ

professionnel et donc sur l'élaboration de voies de réflexion et de progrès. Cela permettra également au travail social d'être mieux connu et reconnu.

\*

**Ces pistes d'évolution doivent donner lieu à des actions concrètes. C'est pourquoi je demande à Marisol TOURAINE et à Ségolène NEUVILLE d'élaborer un plan d'action pour le travail social, qu'elles me remettront d'ici la fin du mois d'octobre.**

Ce plan d'action visera à répondre aux questions soulevées dans tous les domaines, en impliquant tous les ministères concernés. En impliquant aussi, bien sûr, les collectivités locales et les employeurs privés.

### **c) Pour l'égalité**

Ces mesures que nous prenons en faveur du travail social ne seront efficaces que si elles s'inscrivent dans une démarche d'ensemble pour lutter plus efficacement contre les inégalités et donner à chacune et chacun les mêmes chances de s'épanouir. Il s'agit, au fond, d'agir en amont et de mobiliser la société aux côtés des travailleurs sociaux pour mieux anticiper et prévenir les difficultés.

Nous agissons ainsi dès l'Ecole – Najat VALLAUD-BELKACEM peut en témoigner – en accordant la priorité à l'école primaire, car c'est là que beaucoup se joue. Cela impliquait de développer l'accueil des enfants des moins de trois ans, d'affecter aussi des professeurs supplémentaires dans les zones les plus difficiles.

Nous agissons également, avec Marisol TOURAINE, pour améliorer l'accès aux soins de ceux qui n'ont pas les moyens d'avancer les frais, de ceux qui habitent dans des territoires isolés ; Nous agissons pour permettre aux personnes âgées d'habiter chez elles le plus longtemps possible ; pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.

Nous agissons enfin pour amplifier la reprise économique, pour créer des emplois, pour construire davantage de logements.

**La responsabilité de mon gouvernement, c'est de donner à toutes et à tous l'opportunité de se réaliser pleinement. Il faut agir sur tous les leviers, se donner les moyens d'une ambition pour le travail social, pour les professionnels comme pour ceux qu'ils accompagnent.**

\* \*

Mesdames, messieurs,

**Le message que je voudrais vous adresser en conclusion, c'est un message de confiance et d'exigence. Confiance dans les professionnels que vous êtes pour**

**relever les défis de notre cohésion sociale. Et exigez pour rénover les pratiques, renforcer vos moyens.**

Vous êtes l'illustration du modèle social français ; un modèle qu'on nous envie partout ; un modèle nourri de nos valeurs et des idéaux de la Résistance.

Ce modèle, il faut sans cesse le renforcer, l'adapter, pour qu'il reste au plus près des attentes de la société française. Et c'est à cela que mon gouvernement s'emploie sans relâche, avec cohérence, et détermination.

Je vous remercie.

\* \* \*